

L'AIPE devient « les Zébulons » :

Association indépendante de type loi 1901, dirigée par un comité élu chaque année en assemblée générale à laquelle sont conviés tous les parents des élèves.

Pourquoi adhérer aux Zébulons ?

« Les Zébulons » est une équipe de parents dynamiques, bénévoles et motivés qui souhaitent s'impliquer dans la vie de l'école de leurs enfants tant sur le plan animations extrascolaires que sur le plan sorties scolaires.

Que fait l'association ?

- elle assure des animations en dehors de l'école telle que le passage du Saint Nicolas avant les vacances de Noël, le loto pour enfants, la chasse à l'œuf, le repas de fin d'année des CM2 ;
- elle participe financièrement à la réalisation de projets proposés par les enseignants. (aide à quasiment toutes les sorties en bus, achat de livres)

Quelles sont ses ressources ?

Vos cotisations, les actions de ventes (comté, filets de truites) et les subventions.

Ce sont les enfants qui en profitent et c'est la motivation des Zébulons !

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés dans le R.P.I,

alors n'hésitez plus, rejoignez les !

L'AIPE a changé de nom sur proposition de Jean-Marie THIERY lors d'une des dernières réunions à laquelle il a participé avant son brutal décès, nous lui rendons un dernier hommage pour son investissement au sein de l'association et d'une manière générale pour sa disponibilité continue pour le bénévolat auprès de l'équipe municipale.

La nouvelle Présidente à laquelle nous souhaitons la bienvenue : Mme JANIN Rachel : 03 84 29 23 61

Aide alimentaire de la Croix Rouge de Giromagny :

La Délégation locale Croix Rouge de Giromagny organise une distribution d'aide alimentaire (denrées non périssables) pour les personnes en situation précaire. Pour en bénéficier, seules celles munies d'une demande écrite de l'assistante sociale ou du CCAS, précisant le nombre de personnes, pourront se faire inscrire au local Croix Rouge 9, rue des Casernes à Giromagny.

La distribution des colis se fera le 3^{ème} mercredi du mois, à compter du 18 novembre 2009 et jusqu'au 21 avril 2010.

Monoxyde de carbone : Danger

Ce gaz est toxique et touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage ou d'un moteur à combustion tels que : chaudières et chauffe-eau, poêles et cuisinières, cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol, appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint, groupes électrogènes, engins à moteurs, panneaux radiants à gaz, etc...

Alors **avant l'hiver**, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations, appareils et conduits d'évacuation des fumées ou gaz.

Veillez à une bonne ventilation de votre logement. Maux de tête, nausée, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans ce cas : Aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux, appelez les secours :

- 112 : numéro unique d'urgence européen ;
- 18 : sapeurs pompiers ;
- 15 : samu.

Ça m'énerve !!!

Encore des ordures qui traînent par terre à l'éco-point. Il paraît que les garde-nature ont épinglé deux personnes le mois dernier... j'espère que cela leur servira de leçon.

Et des dépôts sauvages au niveau de la rue de Bellevue et du chemin de la Côte le Saint... ah ça m'énerve.

Et cette haie qui dépasse les 2 mètres de haut et les limites du terrain... tout le monde se moque de tout... il faudrait bien qu'elle soit taillée. J'espère que toutes les branches coupées seront mises à l'éco-point et pas brûlées sauvagement en enfumant tout le monde !

Et ces chiens qui aboient toute la journée et même la nuit... mais que font leurs maîtres ? C'est dingue ça ! Ils pourraient les faire taire ! Et pourtant j'aime les animaux...

J'ai encore vu ce matin des cartons avec les poubelles, du verre aussi... c'est pourtant pas compliqué de faire du recyclage ! Et la planète ? Tu vas voir quand les ordures seront facturées au volume... j'en connais qui vont faire une drôle de tête !

Encore une voiture stationnée sur le trottoir... rien à faire des piétons et de gêner la visibilité ! Rien à faire non plus d'enfoncer les trottoirs qui ont à peine 2 ans !

Le râleur